

Management des organisations spécialité Management des services sanitaires, sociaux et médico-sociaux

RNCP5815 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	310
Code(s) ROME	K1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Jean Moulin - Lyon 3

<http://www.univ-lyon3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel assure la supervision du personnel d'une unité de soins ou de service éducatif.

Il définit, en collaboration avec le chef de service, le projet de service.

Il définit et anime la politique de formation à l'échelle de l'unité de soins ou du service.

Il assure la responsabilité des soins préventifs, curatifs et éducatifs.

Il gère le matériel, les locaux et parfois le budget d'une unité de soins, d'un service médico-technique (laboratoire...), d'un service d'un établissement spécialisé (IME, MECS) ou d'un réseau de santé.

Il assure, dans le cadre d'un réseau de santé, la coordination opérationnelle des différents intervenants.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité dans le secteur sanitaire, social ou médico-social.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Cadre de service dans un établissement de soins (services techniques, médico-techniques et de rééducation)
- Coordinateur dans un établissement pour personnes âgées (EHPAD)
- Cadre coordinateur de réseaux de soins
- Chef de service éducatif (IME, MECS)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-lyon3.fr>

<http://www.ifross.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5815/>